Club gymnastique, Gand — 29 Gymnastique de Lauzerte, Lauzerte (Lot-et-Garonne) — 30 Société suisse de gymnastique, Paris — 32 Société suisse de gymnastique, Paris — 33 la Dieppe, Bureuil — 34 la jeunesse du Saint-Sens, Tourcoing — 35 la Velotte, Roubaix — 36 l'Hazebrouckoise, Hazebrouck — 37 l'Espérance, Wasquehal — 38 les Sans-Souci, Paris — 39 Sport Nancéien, Nancy.

39 l'Abeille lorraine, Nancy — 41 la Cognacaise, Cognac — 42 la Française, Bordeaux — 43 l'Espérance, Castelnaudary — 44 la Bellevilloise, de Paris — 45 la Régénératrice, Asnières — 46 la Corbeillaise, Corbeil — 47 Union tourcoingeoise, Tourcoing — 48 la Cambraisienne, Cambrai — 49 l'Honneur, Douai — 50 Société de gymnastique d'Arres — 51 Pro-Patria, Douai — 52 le Patriote, Douai — 53 la Dunkerquoise, Dunkerque — 54 les Enfants de Villars, Dunain.

55. La Prolétarolle, Guise — 56. En avant, Bétheny — 57. Les Patriotes réunis, Pont-Audemer — 58. l'Avenir de Rédon — 59. Le Progrès, Lalinge — 60 Société de gymnastique du Saint-Laurent-Blangy — 61 La Mesnilaise, Mesnil-sur-Oger — 62 l'Espérance, Harnes — 63 La Bellevilloise, de Paris — 64 Les Compatriotes, Houplines — 65. L'Avenir, Hanbourdin. — 66. L'Espérance, Hanbourdin — 67 La Fraternelle, Méricq — 68 La Jeunesse lombaise, Lons — 69 La Patriote de Gros.

Six très beaux prix — offerts par nos sénateurs, par nos députés, par le Conseil général, nos conseillers d'arrondissement — parviennent chaque jour au comité d'organisation.

## SUICIDE D'UN DUNKERQUOIS
### dans la rue de Tournai

Hier soir, vers onze heures, M. Woestelandbestandar, cafetier, 32 bis, rue de Tournai, était dans sa chambre située au premier étage, lorsqu'il entendit la détonation d'une arme à feu, suivie du bruit de la chute d'un corps sur le plancher.

M. Woesteland descendit aussitôt et fit appel à un consommateur qui se trouvait avec son domestique. Tous trois montèrent au second étage à la chambre numéro 4 dont ils enfoncèrent la porte.

Sur le parquet, un homme était étendu, la tempe droite trouée d'une balle, à côté de lui se trouvait un revolver à broche, du calibre de 7 millimètres.

L'homme qui n'avait pour tout vêtement que son pantalon ne donnait plus signe de vie. Un large filet de sang s'échappait de la blessure produite par le projectile.

M. Perfet, commissaire de police du 1er arrondissement, averti aussitôt, se rendit à l'endroit désigné et ouvrit une enquête.

Il apprit que le suicidé était arrivé à Lille venant de Dunkerque par le train de 10 heures. Il était fait inscrire sous le nom de Joland Gaston, 20 ans, employé à Dunkerque. Sur la table de nuit se trouvait une lettre portant ces mots :

« Ma sœur, madame Hurtrel, habite rue Pierre-Legrand, 253, à Fives-Lille ; prévenez-la, s'il vous plaît avec ménagements du malheur qui la frappe ».

Sur une chaise étaient déposés la redingote, le gilet et le chapeau haut-de-forme du suicidé, son porte-monnaie contenant 2 fr. 75, avant de monter à sa chambre il en avait payé le prix et réglé le montant d'une bouteille de vin qu'il a bue jusqu'à la dernière goutte.

D'après ce que nous avons pu savoir, Joland serait marié et père d'un enfant. Les causes de son suicide seraient d'ordre tout à fait intime.

A une heure du matin, les gardiens de la paix amenaient encore les rues de la ville en quête d'un médecin pour la constatation du décès.

## Sauvage agression

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures, M. Pietens Henri, 39 ans, cabaretier, rue du Maréchal-Mortier, était rentré chez lui et examinait cinq individus : Hendrickx Charles, journalier, rue Pierre-Legrand 221 ; Benoit Michel, même profession et même domicile ; Michel Achille, journalier, rue de Lannoy, 40 ; Chysel Pierre, tisserand, rue Adolphe Wergin et De Keilfel Jules, journalier, rue de Lannoy, 40, tous Belges se trouvant en complet état d'ébriété.

Devant leur attitude, et surtout vu l'heure avancée, Mme Pietens qui se trouvait à ce moment au comptoir, refusa de leur servir à boire. Mais finit néanmoins par servir à chacun d'eux un verre de genièvre, en Monsieur de payer leurs consommations. Les ivrognes tirent mine de s'en aller et Mme Pietens appela son mari pour les empêcher de sortir.

Cela eut le don de leur déplaire et tournant leur courroux contre le cabaretier ils se jetèrent sur lui avec une brutalité inouïe et lui portèrent onze coups de couteau dont un assez grave au sommet de la tête qui occasionna une abondante hémorragie. Leur coup fait tous les cinq prirent la fuite.

M. le docteur Massat, qu'on était allé prévenir immédiatement, donna les premiers soins au blessé, qui avait perdu beaucoup de sang et fit plusieurs autures.

Quant aux agresseurs, ils ont été arrêtés tout après-midi par les agents Bauchy et Desières.

# CONGRÈS DE PISCICULTURE

### Première journée

C'est hier lundi qu'a commencé le Congrès de Pisciculture. A neuf heures du matin une première séance privée a eu lieu dans la salle du Conservatoire.

Le bureau était ainsi composé : Président, M. Jousset, directeur de l'aquarium du Trocadéro de Paris ; vice-présidents, MM. Tellier, banquier à Lille, et Royer, président de la Société des pêcheurs de Langres ; secrétaire général, M. Dubois, de Lille ; secrétaires, M. Huguet, président du Syndicat des pêcheurs à la ligne de Reims ; trésorier, M. Hamont, de la Société des pêcheurs à la ligne d'Alençon.

Dans l'assistance se trouvaient les délégués des sociétés de pêcheurs à la ligne de Cambrai, Armentières, Billancourt près Paris, La-Varenne-Saint-Hilaire, Saint-Denis, Saint-Ouen, Brive, Langres, Boulogne-sur-Mer, Morel-sur-Loing, Fismes.

Les sociétés de Bordeaux, Aubusson, La Ferté-Bernard, Vouzac, Brest, du Lot, Grenoble, Mâcon, Cherbourg, Lyon, Dijon, Auch, Toulouse, Tarbes, Lestrem (P.-d.-C.), Dreux, Coulommiers, Auxerre, Châteauroux, Montluçon et Montbéliard étaient excusées en assurant le Conseil supérieur du Congrès qu'il trouverait chez elles un appui pour ses revendications.

La question de l'empoisonnement des rivières par les usineries a été soulevée incidemment au cours de cette réunion par MM. Descamps, délégué de Cambrai ; Huguet, de Reims, et notre confrère René Parâtre, du journal *le Pêcheur*.

Cette question a été longuement discutée : on a surtout commenté le rapport présenté au Congrès des fabricants de sucre de France par M. Maumené et Rogelet (de Saint-Denis) (Aisne).

Il est très probable qu'un contre-rapport sera présenté dans une prochaine réunion du Congrès.

*Les délégués* se sont séparés vers onze heures et quart en se donnant rendez-vous à deux heures pour la séance publique.

### Séance publique

Séance d'inauguration à 2 heures. — Quelques dames en gracieuses toilettes ont bien voulu s'intéresser à la pêche et aux pêcheurs. Le public est composé des délégués envoyés par les sociétés faisant partie du Conseil supérieur de pisciculture.

### Conférence de M. Jousset de Bellesme

A l'ouverture de la séance, M. A. Dubois présente M. Jousset de Bellesme, le directeur de l'aquarium du Trocadéro et lui donne la parole.

Dans une allocution toute familière, M. Jousset de Bellesme a exposé le but du conseil supérieur et les moyens qu'il compte mettre en pratique pour résoudre la question si complexe du repeuplement des eaux par l'initiative des sociétés. Mais tout d'abord il explique combien le conseil supérieur est heureux de se trouver à Lille à clé heureux de se réunir là où « plusieurs nulle part ailleurs s'est affirmée la tendance à l'association, dans cette contrée où l'on aime passionnément la pêche, et où l'on sait se dévouer à l'œuvre que l'on a entreprise. »

Après avoir adressé un public hommage à M. Thellier, président du syndicat du Nord, et à M. Dubois, l'infatigable défenseur des intérêts piscicoles dans la région, M. Jousset de Bellesme précise la nature du Conseil supérieur, institution qui, que relève que de l'initiative privée, simple agglomération d'amateurs de pêche, de propriétaires d'étangs ou de cours d'eau, de pêcheurs, de bons Français en un mot, qui, navrés de voir leurs rivières se dépeupler de plus en plus, désolés de tendre leur ligne à l'eau sans rien prendre, exaspérés de voir que l'Etat leur promet toujours du poisson, mais ne leur en fait, à prélever des sommes d'argent dans leurs poches sans qu'on voie jamais rien revenir, se sont réunis un beau jour en se disant : « Pourquoi ne ferions-nous pas nos affaires nous-mêmes ».

C'est animé de cet esprit que le Conseil supérieur, libre de toute entrave officielle, va travailler à la fois à repeupler les eaux, réprimer le braconnage, et apporter à la législation sur la pêche, aujourd'hui démodée sur certains points, des modifications en rapport avec nos besoins actuels.

Pour arriver à son but le Conseil supérieur devra sortir de l'ornière, et adopter une voie nouvelle.

Il faut renoncer au pétitionnement car cette manière de procéder n'a pour tout avantage que d'entasser dans les cartons de nos ministres de nombreuses réclamations dont ils n'ont cure. C'est au Parlement qu'il faut avoir recours.

Il incombe donc au conseil supérieur d'étudier les questions qui le préoccupent, de préparer des mémoires très complets et de porter ces questions devant le Parlement. Quant aux sociétés leur rôle sera d'intervenir près de leurs députés pour faire voter les projets élaborés par le conseil supérieur, compétent et bien informé.

M. Jousset de Bellesme possède bien son sujet et il intéresse, aussi est-il chaleureusement applaudi.

### Allocution de M. Dubois

Après lui, M. A. Dubois, au nom du Syndicat et de la région du Nord, prend la parole et en excellents termes, souvent applaudis, fait ressortir la situation exceptionnelle des eaux, dans la région.

Il commence par faire ressortir la perte considérable du revenu Français, du fait de la disposition du poisson, perte qui dépasse 50 millions par an ! Puis il appelle l'attention des hygiénistes sur la mortalité des riverains de la Deûle et de la Marque qui doit dépasser la moyenne habituelle et c'est à l'appui de cette constatation faite sur les bords de la Lys par les soins de M. le ministre de l'Intérieur, en Belgique.

Cette constatation a prouvé que pendant 40 ans, de 1841 à 1880 la vie avait été plus courte là, malgré des conditions exceptionnelles dues au voisinage de la mer, de près de cinq ans et demi et qu'il était mort en trop, pendant cette période, cent mille Flamands !

Assurément nous ne pouvons nous prévaloir d'une immunité supérieure à celle de nos voisins et nos rivières nauséabondes tuent aussi les Français. Seulement chez nous personne ne veut parler le savoir.

Ensuite, il explique comment les industries diverses peuvent vivre et prospérer tout en nous laissant des eaux saines et pures. Il cite des *exemples pris non seulement à l'étranger*, mais chez nous, à quelques kilomètres.

Parlant ensuite de la loi de 1829 qui a fait son temps, il réclame une loi nouvelle, plus en rapport avec les mœurs, avec le progrès et après avoir affirmé encore que les pêcheurs ne voulaient faire la guerre à personne, il termine en disant : nous ne demandons, si nous devons en avoir un, sera celui-ci :

Sus à la loi de 1829

La séance a été levée à quatre heures passé huit.

### La Conférence

Malgré les avis publiés dans tous les journaux, un certain nombre de dames et même de jeunes filles étaient venues assister à la conférence de M. le docteur Bédart. Mais le conférencier, après avoir exposé les généralités, a déclaré ne pouvoir entrer dans le développement du sujet et a simplement causé du sujet du auditoire. Le plan de sa conférence n'était pas de ceux que l'on puisse modifier instantanément à cause de la présence d'auditeurs inattendus, et galamment le docteur Bédart n'a pas hésité entre son amour-propre de conférencier et la crainte de faire rougir quelques personnes dans l'auditoire.

# LE SPORT

## CONGRÈS DE PISCICULTURE

### Les courses du Quesnoy

Des concours hippiques se tiendront le dimanche 15 juin 1896 à 2 heures de l'après-midi.

Elles comprendront : 1° *course au trot monté* pour chevaux de pays et de tous âges ; 2° *course plate au galop* pour chevaux de pays ; 3° *course plate au galop* pour chevaux pur sang et tarbes ; 4° *course au trot attelé* pour chevaux de pays ; 5° *concours hippique* pour chevaux de toute provenance, courses à obstacles ; 6° *concours hippique* pour chevaux de toute provenance ; 7° *course à obstacles* pour chevaux de toute provenance.

Pour les demandes d'inscriptions des courses, les affiches ou s'adresser à la mairie du Quesnoy.

## VÉLOCIPÉDIE

### La Course Bordeaux-Paris

Paris, 25 mai. — Un incident s'est produit à l'arrivée qui a abouti à une réclamation.

Rivierre, qui tenait la tête avait été rejoint par Arthur Linton, en haut de la côte de Saint-Cloud et tous deux étaient ensemble la descente de Suresnes, où Linton, plutôt mûrir que Rivierre filait à toute allure, lâchant ce dernier.

Mais le train était trop vif pour le virage surtout sur le bord du lac. Linton, Rivierre, entraînant avec lui le tandem Pognon-Steins.

Cet accident permit à Rivierre de reprendre le commandement et de s'engager ainsi sur le quai de Puteaux.

Linton, immédiatement remis en selle, et en l'absence d'indications pourtant indispensables en un tel cas, poursuivant comme s'en prenant avec pénible, s'engageait, lui, sur le pont de Suresnes et prenait la route du bord de l'eau, meilleure comme sol, mais non indiquée dans l'itinéraire.

Le jury a décidé aujourd'hui de classer le deux coureurs premiers ; le premier et le deuxième *ex aequo* seront partagés.

### Vélodrome de la Seine

Paris, 25 mai. — Jacquelin a triomphé de Johnson dans les deux manches de leur match.

Voici les résultats des autres courses :

*Prix d'Angoulême*, — Thibaudin, 2e Mercier, 3e Dernoncourt.

*Prix d'Angers*. — 1er Jack-Eden, 2e Reboul, 3e Thibaudin.

*Courses de primes*. — 1er Maurice Varman, 2e Ch. René.

# LE NORD

## ARMENTIÈRES

*Accident*. — Hier, vers 3 heures et demie de l'après-midi, M. Louis Romaine, âgé de 37 ans, en voulant monter sur une voiture rue d'Erquinghem, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé la cuisse gauche. Après avoir reçu les soins dans un café voisin du lieu de l'accident, le blessé a été reconduit à son domicile, cour du Soulier-d'Or.

*Arrestation*. — La gendarmerie d'Armentières a mis hier matin en état d'arrestation le nommé Charles Vermersch, âgé de 28 ans, tisseur, accusé d'avoir volé une montre d'or de 10 ans 1/2.

Le crime a été commis le 17 courant, et c'est sur la plainte déposée par les parents de l'enfant, que M. le brigadier de gendarmerie a procédé à l'arrestation de cet ignoble individu, hier matin alors qu'il se promenait sur la Grand'Place.

## VALENCIENNES

*Nécrologie*. — Hier lundi à dix heures du matin ont eu lieu les obsèques de M. Baillon, chef retraité du bureau du 12e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur.

## DUNKERQUE

### Départ du 1er de ligne

*Le 1er régiment d'infanterie a quitté Dunkerque* hier lundi matin, à 5 heures, regagnant Cambrai, sa ville de garnison.

Malgré l'heure matinale, un grand nombre de nos concitoyens ont encouragé le régiment jusqu'au delà des portes.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

### LE CONCOURS MUSICAL D'ARRAS

Voici les résultats du concours musical d'Arras (journée de dimanche).

### Lecture à vue

Ouvertures. — 3e division. 3e section (groupe A). 1er prix à l'unanimité, Auchy-les-Hesdin ; 2e prix à l'unanimité, les Echos de la Scarpe.

Groupe B). — 1er prix, à l'unanimité, les Infantes d'Auberchicourt ; 2e prix, à l'unanimité, le Réveil musical de Provin.

3e division. 2e section. — 1er prix à l'unanimité, la Cecilia de Lillers ; 2e prix à l'unanimité, les Orphéonistes de Richebourg.

3e division. 3e section. — Sociétés Françaises. — 1er prix, l'Union Chorale d'Hellemmes-Lille.

Sociétés étrangères. — 1er prix, la Chorale Lilloise.

Division supérieure. — Sociétés étrangères. — 1er prix, la Wallonnie d'Anvers.

Division d'excellence. — 1er prix à l'unanimité, la Lyre Française de Douai ; 2e prix, les Amis Réunis de Cambrai ; 3e prix, les Enfants de Lutèce ; Mention, Réunion chorale de Schaerbeeck-lez-Bruxelles.

Harmonies. — Lecture à vue. — 3e division. 3e section. — 2e prix, l'Harmonie de Bucquoy.

3e division. 2e section. — 1er prix à l'unanimité, l'Harmonie municipale d'Avion.

3e division. 1re section. — 2e prix, l'Harmonie municipale de Montreuil-sur-Mer.

Fanfares. — 3e division. 1re section. — 1er prix à l'unanimité, Maisnil-municipale de Bapaume.

3e division. 2e section. — 1er prix à l'unanimité, Fanfare de Loos-en-Gohelle ; 2e prix à l'unanimité, Fanfare de Blache-Saint-Vaast.

3e division. 3e section, groupe A. — 1er prix à l'unanimité, la Fanfare municipale de Brouvet ; 2e prix, la Cécilienne d'Avesnes-le-Comte ; 3e prix, La Lyre villageoise de Noyelle-Godault ; prix d'encouragement la Sainte-Cécile de Fampoux.

3e division. 3e section, groupe B. — 1er prix Les Amis réunis de Biewillers-au-Bois ; 2e prix, Les Harmonies de Vaulx-Vraucourt.

3e division. 3e section, groupe C. — 1er prix, Les Enfants de la France à Houdain ; 2e prix, La Fanfare de Loison ; 3e prix, L'Indépendance de Paisieux.

### Concours d'exécution

Orphéons. — 3e division. 1re section. La lyre ouvrière de Douai.

3e division. 3e section, groupe B. — 1er prix à l'unanimité, les Echos de la Scarpe de Roeux, avec prix de direction à M. Mathot, directeur ; 2e, la Sirène Barbe de Marieourt ; 3e, l'Orphéon d'Auchy-les-Hesdin.

3e division. 3e section, groupe B. — 1er prix à l'unanimité, les Infantes d'Auberchicourt ; Pas de second prix ; 3e prix, la Lyre Musical de Provins et le Cœur et la Main d'Albert.

3e division. 2e section. — 1er prix, la Cécilia de Lillers ; 2e, les Orphéonistes de Richebourg.

3e division. 2e section, français. — 1er prix au Chorale de Hellemmes-Lille, avec prix de direction décerné au directeur de cette société.

3e division. français. — 1er prix à l'unanimité, la Chorale Lilloise de Lille avec prix de direction décerné au directeur de cette société, M. Villerval.

1re division, étrangères. — 1er prix, la Société Chorale de Malines.

Division supérieure. — 1er prix, la Wallonnie d'Anvers.

Division d'excellence. — 1er prix, la Jeune France de Douai ; 2e, les Enfants de Lutèce de Paris ; 3e, l'Union Orphéonique de Cambrai ; mention ; la Réunion chorale de Schaerbeeck-lez-Bruxelles.

Harmonies. — Concours d'exécution. — 3e division. 3e section. — 1er prix, l'Harmonie municipale de Bucquoy ; 2e prix, à titre d'encouragement, l'Harmonie municipale de Bully-Grenay.

3e division. 2e section. — 1er prix à l'unanimité, avec félicitations du jury au chef, M. Locat, l'Harmonie municipale d'Avion.

3e division, 1re section. — 1er prix, l'Harmonie de Montreuil-sur-Mer.

1re section rit chef.

3e division. 3e section, groupe A. — 1er prix accordant la Lyre Villageoise de Noyelles-Godault ; 2e prix, la Cecilienne d'Avesnes-le-Comte ; 3e prix, la Fanfare musicale de Brouvet ; 4e prix, la Sainte Cecile de Fampoux ; 5e prix, l'Union musicale d'Ecoust-St-Quentin.

3e division. 3e section, groupe B. — 1er prix accordant les Amis Réunis de Vaulx-Vraucourt, avec diplôme de félicitations au chef, M. Defontaine ; 2e prix, les Amis-Réunis de Biewillers-au-Bois ; 3e prix, la Musique municipale d'Oisy-le-Verger ; 4e prix, l'Union de Villers-Plouich.

3e division, 3e section, groupe C. — 1er prix accordant les Enfants d'Houdain ; 2e prix, la Fanfare de Loison ; 3e prix, les Amis-Réunis de Neuvireuil ; 4e prix, l'Indépendante de Pusieux.

### Concours d'honneur

Orphéons. — 1er prix, les Enfants de Lutèce, de Paris ; 2e, à l'unanimité, la Jeune France, de Bauxkerque.

### Concours de soli et solo

Harmonies. — Prix de soli. — 3e division. 3e section. — Prix, à l'unanimité, avec prix de solo à la petite clarinette de l'Harmonie de Bucquoy.

3e division. 2e section. — Prix de soli, l'Harmonie municipale d'Avesnes ; prix de solo au baryton : mention spéciale au trombone, au piston et aux deux clarinettes de l'Harmonie.

Fanfares. — Prix de soli. — 1er prix, la Fanfare de Blache-Saint-Vaast ; 2e la Fanfare de Loos-en-Gohelle ; prix de solo M. Outrequin, 1 contrebasse si bémol, de Grisy-Gailly.

Fanfares. — Prix de soli. — 3e division 1re section. — 1er prix l'Harmonie municipale de Bapaume